



Incendie de 2 immeubles 'Verre et Acier' : point de situation à 20h

Lundi 2 octobre 2023

Suite à l'incendie de deux immeubles désaffectés du quartier Saint-Julien à Rouen, la Ville de Rouen a déclenché le Plan Communal de Sauvegarde, et dans ce cadre, informe régulièrement les habitantes et habitants. Voici un point sur la situation aujourd'hui à 20h.

- Point sur l'incendie : Les opérations de refroidissement sont toujours en cours. La fin de l'intervention est espérée pour cette nuit ou demain matin. Propriétaire du site, Rouen Habitat prendra, via l'entreprise DEMCY, le relais des pompiers pour l'humidification du foyer avec des brumisateurs afin de maintenir les particules au sol. Dès à présent, Rouen Habitat prépare l'encapsulage puis l'évacuation des déchets restants à l'issue de l'incendie. Le feu est circonscrit et maîtrisé. Aucune victime n'est à ce jour à déplorer. L'origine de l'incendie n'est pas déterminée.

- Le site de l'incendie est sécurisé par la présence de 5 agents de sécurité, en parallèle de l'avancée des travaux de sécurisation de l'enceinte du site.

- Le Maire de Rouen Nicolas Mayer-Rossignol a demandé à Rouen Habitat de porter plainte suite à l'incendie dont Rouen Habitat a été victime. La plainte a été déposée cet après-midi.

- Analyse des risques potentiels liés à l'amiante et aux particules fines :

Compte tenu de la présence notoire d'amiante dans ces immeubles, la Ville de Rouen a exigé dès samedi soir que des analyses complémentaires soient menées et a missionné l'entreprise Séché (Séché Urgences Interventions), afin de réaliser des prélèvements au sol d'une part et des analyses d'air d'autre part. Dans la journée d'hier, 104 prélèvements surfaciques ont été réalisés et envoyés au laboratoire pour analyse. Les résultats devraient être connus sous 24h. Les résultats des analyses d'air seront connus dans un deuxième temps, sous 48h.

Sur les particules fines en général : sur la base des analyses d'ATMO Normandie, un pic a bien été observé à 21h samedi 30 septembre, correspondant à des valeurs comparables à celles d'un pic de pollution. Ce pic est redescendu depuis. En complément, ATMO Normandie a procédé ce lundi 2 octobre à l'installation d'un dispositif resserré de mesures autour de la zone incendiée, à la demande de la Ville de Rouen et en lien avec le SDIS76.

Les équipes techniques d'ATMO Normandie ont installé dans l'après-midi un analyseur à l'école élémentaire Pépinières Saint-Julien. Cet appareil permet de mesurer 24h/24 les concentrations de particules fines (PM10, PM2.5 et PM1) dans l'air ambiant. La première mesure horaire obtenue à 18h00 (après installation et mise en chauffe de l'appareil) pour les particules PM10 est de 19 µg/m3, valeur couramment observée sur l'agglomération et bien en dessous des seuils journaliers de recommandation (50 µg/m3) et d'alerte (80 µg/m3) de la réglementation française. La première mesure horaire obtenue pour les particules PM2.5 est de 13 µg/m3, valeur là encore bien en dessous des seuils de recommandation (20 µg/m3).

Les résultats sont consultables en direct sur :

<https://www.atmonormandie.fr/dataviz/mesures-aux-stations/>



ROUEN.FR

Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
02 35 08 86 53

En complément, trois micro-capteurs ont été positionnés autour de la zone incendiée. Ces instruments permettront de détecter d'éventuels pics de particules en lien avec le traitement de la zone incendiée et d'informer les services d'intervention le cas échéant. Enfin, toujours en vertu du principe de précaution, une série de préleveurs de type tube à diffusion ont été installés aux mêmes endroits que les micro-capteurs. Ces tubes permettront, après une durée d'exposition minimum d'une semaine et analyse en laboratoire, de connaître les niveaux de Benzène, Toluène et Xylène.

- Mise en place du numéro vert pour les particuliers :

A la demande du Maire, Rouen Habitat a fait appel à la société Séché Urgences Interventions afin de mettre en place un numéro vert dédié à l'enlèvement des débris chez les particuliers ou dans l'espace public.

Les habitants qui retrouvent sur leur terrain des retombées de l'incendie et du panache de fumée peuvent depuis aujourd'hui contacter le numéro vert : 0 800 000 430.

Dès réception de l'appel, des salariés de l'entreprise Séché Urgences Interventions se rendront sous 24h en moyenne aux domiciles des personnes concernées pour procéder à l'enlèvement des déchets dans le strict respect du protocole sanitaire.

- Nettoyage des écoles et des espaces publics :

Le nettoyage de l'ensemble des cours d'écoles et de crèches municipales, ainsi que des espaces publics sur le périmètre concerné a été réalisé. Il se poursuivra dans les jours qui viennent, avec le concours de salariés de l'entreprise Séché Urgences Interventions, qui interviendront le cas échéant avec des combinaisons adaptées au risque potentiel, par précaution et conformément à la réglementation en vigueur. Les agents de la Ville interviennent également, systématiquement, avec les équipements de protection individuelle adaptés (masques FFP 3 et gants), toujours en vertu du principe de précaution.

- Sur le plan sanitaire général, le Maire de Rouen Nicolas Mayer-Rossignol a demandé officiellement à l'ARS et à l'Etat de mettre en place dans les plus brefs délais un registre sanitaire, afin que soient répertoriées les personnes qui auraient été exposées aux fumées ou manipulé directement, sans précaution particulière, des débris ou des suies. A cette heure il n'a pas reçu de réponse à sa demande. Vous trouverez son courrier officiel en PJ.

La cellule de crise reste active et d'autres informations seront publiées dès que nécessaire. Toutes les informations sont disponibles sur www.rouen.fr et sur les réseaux sociaux de la Ville de Rouen.